

HD10390

INDAL TAP 5

Date de mise à jour : 20/07/2023

Version FT : 16.0

Désinfectant détartrant acide

INDAL TAP 5 est un désinfectant détartrant à large spectre à action rapide. Sa teneur en Acide péracétique lui permet d'être extrêmement polyvalent et économique à l'usage. Contient un traceur acide fort (Sulfurique) pour suivi de la concentration par conductimétrie. Large spectre d'activité.

INDAL TAP 5 se rince facilement grâce à son excellente solubilité dans l'eau.

INDAL TAP 5 s'utilise également en viticulture, soit pour dérougir, soit pour désinfecter.

INDAL TAP 5 est un désinfectant Bactéricide, Levuricide, Fongicide, Virucide, Sporicide et efficace sur les Bactériophages.



UTILISATIONS

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après un nettoyage avec un détergent ou un détartrant et un rinçage, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

Type d'industrie	Méthode	Température d'utilisation	Concentration d'utilisation	Temps de contact
Industries Agroalimentaires (Viande, poisson, salaison, lait, oeuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie ...). Viticulture	Circulation en nettoyage en place NEP/CIP. Circulation en tunnel, armoire de lavage.	5 à 40°C	0,4 à 2%	5 - 30 min

Rincer abondamment avec de l'eau potable les circuits et surfaces traités ainsi que les matériels d'application.

Afin de réduire les risques de corrosion, ne pas diluer dans une eau contenant plus de 30-40 ppm de chlorures. Ne pas utiliser à température > 40°C.

MATÉRIEL D'APPLICATION : STOCKMEIER vous propose un large catalogue réunissant toute une gamme de matériel dédié à l'application et au stockage de nos produits, rétention, soutirage, transfert, dosage, moussage, pulvérisation...

Demander une catalogue à votre technico-commercial ou écrivez-nous à baso@stockmeier.fr.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect	Limpide
Couleur	Incolore
Odeur	Piquant(e).
Matière(s) active(s)	Acide peracétique (n° CAS 79-21-0) à 5% (60g/litre). Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 21% (252g/litre)
Densité	1,207 ± 0,02 (20°C). OECD 109.
pH pur	< 1 (20°C). CIPAC MT 75.3.
pH à 1% dans l'eau distillée	1,59 ± 0,2 (20°C). CIPAC MT 75.3.
Viscosité, dynamique	< 10 mPa·s (20°C)
Pouvoir séquestrant à 1%	Aucune donnée disponible
Tension superficielle [N/m]	53,7 N/m (20°C); sol. 1%
DCO-valeur	166 mg O2/g (20°C)
Teneur en azote	0 %
Teneur en phosphore	0,36 %

HD10390

INDAL TAP 5

Date de mise à jour : 20/07/2023

Version FT : 16.0

Point d'éclair	> 60 °C EEC A9.
Température de stockage	0 - 30 °C
DDM (date durabilité minimum)	12 mois, voir conditionnement.

RÉGLEMENTATION

Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.

Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique ainsi que des bâtiments en production végétale y compris les zones de stockage et des bâtiments en production animale (voir site www.inao.gouv.fr).

Ne convient pas pour une application ni en tant qu'auxiliaire technologique ni en tant qu'additif alimentaire.

PROPRIETES BIOCIDES

Produit biocide en cours d'évaluation selon le Règlement UE n° 528/2012

MATIÈRE(S) ACTIVE(S) : Acide peracétique (n° CAS 79-21-0) à 5% (60g/litre). Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 21% (252g/litre)

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n°

4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

BACTERICIDIE - 0,4 % TP4

EN1276 - 5 min - 20°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté

Souches testées : *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Staphylococcus aureus*.

LEVURICIDIE - 0,3 % TP4

EN1650 - 15 min - 20°C - propreté.

Souches testées : *Candida albicans*.

FONGICIDIE - 2 % TP4

EN1650 - 15 Min - 20°C - propreté.

Souches testées : *Aspergillus brasiliensis*.

VIRUCIDIE - 1,5 % TP4

EN14476 - 30 min - 20°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté

Souches testées : *Poliovirus type 1*, *Adénovirus type 5*, *Norovirus murin*.

SPORICIDIE - 1 % TP4

EN13704 - 15 min - 20°C - propreté.

Souches testées : *Spores de Bacillus subtilis*.

VIRUCIDIE PHAGE - 0,2 % TP4

EN13610 - 15 min - 20°C - propreté. (1 % de petit-lait acide)

Souches testées : *Bacteriophage P001*, *Bacteriophage P008*.

CONDITIONNEMENTS

Plusieurs conditionnements sont disponibles pour ce produit, pour plus d'informations sur ces conditionnements et les poids par conditionnement, veuillez contacter notre service commercial.

CONSIGNES DE SECURITE

STOCKMEIER FRANCE H&D

BP 89152 3 Rue de la Buhotière
35091 RENNES CEDEX 9 - FRANCE

Tel. : +33 (0)2 99 29 46 75

baso@stockmeier.fr - www.basoarvo.com / www.stockmeier.fr

Stockmeier France Hygiène et Désinfection est certifié
ISO 9001
ISO 14001

HD10390

INDAL TAP 5

Date de mise à jour : 20/07/2023

Version FT : 16.0

Recommandations d'utilisation : Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

Précaution à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles : Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

Afin de réduire les risques de corrosion, ne pas diluer dans une eau contenant plus de 30-40 ppm de chlorures. Ne pas utiliser à température > 40°C.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Conserver à l'écart des : Sources d'inflammation. Craint le gel.

Température de stockage : 0 – 30 °C

Ce produit est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc.

CONTROLE DE CONCENTRATION

Prise d'échantillon : 20 ml

Diluer la prise d'échantillon dans 100ml d'eau déminéralisée

Ajouter 20ml d'acide sulfurique à 25%

Puis 10ml d'iodure de potassium à 20%

2ml de molybdate d'ammonium à 3%

Remuer et laisser reposer 2-3 min jusqu'à coloration brune

Doser jusqu'à zone de virage avec : Thiosulfate N/10 puis noter le volume "V"

TRAITEMENTS DES DECHETS

Traitement des déchets : Se reporter au chapitre 13 de la FDS

Motif de la mise à jour : Forme

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les valeurs physicochimiques caractéristiques mentionnées sur cette fiche, hors chapitre spécifications de vente Stockmeier France, sont indicatives et non garanties, les spécifications et résultats des tests étant par ailleurs disponibles sur le certificat d'analyse. Le cas échéant, les concentrations indiquées au point "Propriétés biocides" représentent les concentrations biocides recommandées selon les tests d'efficacité réalisés par des laboratoires agréés. Ces dernières peuvent être adaptées selon les cas d'application. Votre commercial STOCKMEIER France se tient à votre disposition pour aborder ce sujet.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.